



DÉLIBÉRATION

Constitution d'un droit de passage pour une canalisation souterraine par Limoges Métropole au profit d'ENEDIS - Commune du Palais-sur-Vienne au lieu-dit Puy Vert

1 DOCUMENT - Publié le 16 Décembre 2022

Délibération du 14 décembre 2022



CC_20221214_PATRI_16_3_DROIT_PASSAGE_CANALISATION_ENEDIS_LE_PALAIS_PUY_VERT.pdf
(.pdf, 129,5 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**